

# Exposition Nationale d'Aviculture de Besançon

**4 mai / 5 mai 2024**  
**déclaration d'inscription**

Mme/Melle/Mr :		
Adresse complète :		
CP-Ville :	Téléphone :	Mail :

Les animaux seront amenés par : l'exposant. ou Groupage Sté: (Rayer la mention)

Droits d'inscription	Tarif	Remise	Prix avec remise	Qté	Sous total
Volière pigeons (3 couples)	5,00				
Parquet volailles (1 M -4 F)	4,00				
Trio volailles (1M - 2F)	3,50				
Palmipèdes et ornements (couple)	3,50				
Unité toute catégorie	3				
Catalogue palmarès ( <b>obligatoire</b> )	4,00	aucune			
<b>Votre publicité d'éleveur(uniquement 1/8)</b>	5,00	aucune			

**Total**

Don en faveur de l'exposition <i>Merci d'avance</i>	Désignation: offert par :
--	------------------------------

**Feuille d'inscription, paiement (chèque à l'ordre de Sté franc-comtoise des amis de la basse-cour) et certificat de vaccination sont à envoyer avant le 30 MARS 2024 (clôture irrévocable) à :**  
**Mr - Valentin CHAUVIN – 5 rue sainte Fontaine – 39250 – NOZEROY- tél: 06.78.17.86.76**  
**06.77.93.67 47**

Merci d'enregistrer les inscriptions sur vos feuilles dans l'ordre suivant, les mâles étant désignés avant les femelles dans chaque catégorie, **précisez bien les races naines SVP:**

1 Volières volailles palmipèdes	12 Pigeons de forme de races françaises
2 Volailles Grandes races françaises	13 Pigeons de forme de races étrangères
3 volailles grandes races étrangères	14 pigeons type poule
4 Volailles races naines	15 Pigeons boulangers
5 Lapins grandes races	16 pigeons à caroncules
6 Lapins races moyennes	17 Pigeon de structure
7 Lapins à fourrure	18 Pigeons cravatés
8 Lapins petites races	19 Pigeons tambour
9 Lapins races naines	20 Pigeons de couleur
10 Cobayes	21 pigeons de vol
11 Volières pigeons	22 Tourterelles

L'exposant déclare accepter toutes les conditions du règlement de l'exposition joint à cette feuille d'inscription.

Fait à :

Le :

Signature :



## Règlement de l' Exposition Nationale de Besançon

4 mai – 5 mai 2024

*L'exposition est placée sous le haut patronage et le règlement général des expositions de la  
SCAF confédération*

### REGIONAL BRAHMA CLUB DE FRANCE

L'exposition de Besançon comptera pour la course aux points

#### Rappel des droits d'inscription : (Les bêtes absentes ne sont pas remboursées)

Volière Pigeons(3 couples)	5,00	Couple palmipède et ornement	3,50
Parquet volailles (1M-4F)	4,00	Unité toute catégories	3
Trio volailles (1M-F)	3,50	Catalogue palmarès obligatoire	4,00

\* Conformément à nos statuts les droits d'inscription sont **réduit de 50%** pour nos sociétaires à jour de cotisation au 1er mars 2024

#### Clôture des inscriptions le 30 Mars 2024

\* Un double de la feuille d'inscription portant les numéros de cages vous sera renvoyé accompagné de l'autorisation de pénétrer sur le parc des expositions Micropolis Hall 1

\* Les lapins devront porter dans l'oreille le numéro de la cage au **feutre noir**, les volailles et Pigeons devront être bagués suivant la réglementation en vigueur.

\* Ne seront admis et jugés que les animaux de races pures nés en , 2021,2022,2023,2024 à l'exception des pigeons à caroncules.

\* Les organisateurs prendront toutes dispositions pour la surveillance, la nourriture, les soins, le confort des animaux, ils ne pourront être rendu responsables en cas de vols, blessures, ou décès.

\* **Mesures sanitaires:** la vaccination est obligatoire pour les volailles et les pigeons (maladie de Newcastle), **le certificat doit être joint impérativement** à la feuille d'inscription

\* **Vente des animaux :** Les animaux peuvent être mis à la vente, le prix indiqué sur la feuille d'inscription sera **majoré de 15%** au profit de l'organisation, **pas de changement possible au cahier des ventes après réception des feuilles d'engagements**, aucune transaction n'est autorisée hors bureau des ventes. Les animaux vendus pourront être enlevés de suite, **sauf les G.P.E. et G.P.H.**

#### Programme de l'exposition :

Judi 02 mai: réception des animaux de 10h00 à 19h00	Samedi 04 mai : 10h00 à 23h00 ouverture au public
Vendredi 03 mai : 8h00 jugement des animaux	Dimanche 05 mai : 10h00 à 18h00 ouverture au public
<b>Dimanche à 17h00 clôture ventes / remise des prix</b>	<b>18h00 : Délogement des animaux.</b>

\* Interdiction d'ouvrir les cages ou de sortir les animaux sans l'aide d'un commissaire muni d'un **gilet noir au logo de la société.**

#### Les Récompenses

**3 GRANDS PRIX D'EXPOSITION:** Volaille, Lapin, Pigeon

**1 récompense + 1 plaque G.P.E.**

**17 GRANDS PRIX D'HONNEUR :** (sans un minimum de 10 cages le grand prix ne sera pas attribué)

**1 plaque « G.P.H. »**

Palmipède/ornement	Lapin à fourrure	Pigeon de structure,cravaté,tambour
Volaille grande race française	Lapin petite race	Pigeon type poule,boulant, à caroncules
Volaille grande race étrangère	Lapin race naine	Pigeon de couleur
Volaille race naine	Cobaye	Pigeon de vol
Lapin grande race	Pigeon forme race française	Tourterelle

Lapin race moyenne	Pigeon forme race étrangère	
--------------------	-----------------------------	--

**PRIX D'ELEVAGE :** Des prix d'élevage seront attribués dans les trois espèces volaille, lapin, pigeon pour 5 cages de même race, variété, et couleur, comportant les deux sexes, désignées par la lettre P.E. **sur la feuille d'inscription d'origine.**

Un sujet disqualifié élimine le lot, 34 points minimum sont nécessaires pour l'attribution; Ils seront calculés à la meilleure moyenne des 5 cages désignées (Addition des points / nombre de cages).

**\* En cas d' ex-æquo priorité aux sujets les plus âgés.** (génétiquement les meilleurs)

**Récompense :** 1 plaque.

**GRAND PRIX DE QUALITE :** Il sera attribué à l'éleveur ayant réalisé la meilleure moyenne de l'exposition pour ses dix meilleurs sujets, avec un minimum de trois (3) races et de cinq (5) cages.

**Récompense :** Les trois (3) premières places seront récompensées, par une coupe ou objet de valeur équivalente.

**CHALLENGE DES JEUNES ELEVEURS :** Ouvert aux jeunes de moins de 18 ans, calculé à la meilleure moyenne des bêtes présentées ( addition de points / nombre de sujets ).

**Récompense :** 1 coupe ou objet d'art.

**RESTAURATION :** Possibilité pour les exposants de déjeuner sur le lieu d'exposition pour les midis du samedi 04 mai et dimanche 05 mai, au prix de **15.00 euros** le repas; **réservations obligatoires sur annexe de la feuille d'inscription.**

**PUBLICITE \***: Un encart publicitaire peut être fait dans le catalogue/palmarès en format A4, au tarif suivant

15 Euros le ¼ de page – 30. Euros la ½ page – 50. Euros la page entière – 60. Euros le dos de couverture en noir et blanc - 100. euros le dos de couverture **en couleur.**

**\* Motif et texte à envoyer avec les feuilles d'inscription.**

**Nota :** Par le fait de leur inscription les exposants reconnaissent et adhèrent au présent règlement; Si un cas non prévu était soulevé le litige serait soumis à l'arbitrage du commissaire général de l'exposition.

## RESTAURATION

Pour bénéficier des déjeuners pendant la foire comtoise, vous devez obligatoirement vous inscrire. Veuillez compléter et envoyer cette inscription, avec votre règlement par chèque à l'ordre de: « Société F.C.des amis de la basse-cour » avec la feuille d'engagement.

**Mr Valentin CHAUVIN – 5 rue sainte Fontaine – 39250 –NOZEROY tel: 06.78.17.86.76**  
**06.77.93.67.47**

jours	Nbre de repas X 15 euros	total
Samedi 04 mai 2023- midi	-----repas X 15 euros	
Dimanche 05 mai 2023midi	-----repas X 15 euros	

**NOM:**

**Prénom:**

**Total :**

**Signature:**